



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 13 avril 2015

L'Institut pour la Justice salue la volonté de la Ministre de l'Éducation nationale d'inscrire dans la loi l'obligation d'information sur les condamnations des enseignants pédophiles

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **salue la prise de position de la Ministre de l'Éducation nationale dans la lutte contre les délinquants et criminels pédophiles.**

Mme Vallaud-Belkacem a fait part de son souhait de voir votée une loi permettant d'informer l'Éducation nationale en cas de condamnation d'un enseignant pour pédophilie. Cette prise de position responsable permettrait de combler un grave vide juridique avec une loi plus protectrice des citoyens, et ainsi, de répondre à l'inquiétude légitime des Français. **L'Institut pour la Justice attend avec impatience la concrétisation de cette intention en acte.**

Le Gouvernement devrait aller plus loin en soutenant l'initiative de M. Claude de Ganay, député du Loiret, qui a déposé une proposition de loi instaurant une incapacité pénale d'exercice pour les personnes condamnées pour des faits de pédophilie.

Si le vote d'une loi est souhaitable, il est indispensable de donner les moyens nécessaires aux services de l'éducation nationale, judiciaires et des forces de l'ordre pour une collaboration optimale dans la lutte contre les délinquants et criminels pédophiles.

L'Institut pour la Justice souhaite que la garde des Sceaux apporte son soutien à l'initiative de Mme Vallaud-Belkacem pour permettre que l'Éducation nationale soit systématiquement informée des condamnations de cette nature et mieux encore qu'il soit interdit à des personnes condamnées pour pédophilie, crime ou délit contraire aux bonnes mœurs et à la probité, d'exercer toute profession avec des enfants.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.